

Le Bouscat

Automne 2015

MAG

Le magazine de la ville du Bouscat



LA LIGNE D À NOUVEAU SUR LES RAILS

FÊTE DU CHEVAL

Pari réussi

LE BOUSCAT, VILLE ACTIVE

Schéma de développement économique



IMPRESSIONS D'AUTOMNE



Projet primordial pour le développement urbain, social et environnemental du quadrant nord-ouest de la nouvelle métropole, la ligne D du tramway est aujourd'hui définitivement relancée depuis une récente décision de la juridiction administrative. Résolution exemplaire et originale en termes de cadre de vie, de qualité urbaine et de développement économique, la création d'un nouvel itinéraire de tramway confirme, à l'échelle de notre ville, une volonté d'amélioration des déplacements entre des lieux de vie, de travail, de consommation ou de loisirs. Nous pouvons donc aujourd'hui poursuivre et accélérer un processus de desserte et de transport collectif qui a déjà transformé l'organisation urbaine et les pratiques de déplacement dans l'agglomération.

Inscrite dans une politique de développement durable très affirmée, l'extension du réseau de tramway a aussi pour objectif de lutter contre le changement climatique en imaginant, en construisant et en exploitant des systèmes de transport limitant la consommation et le recours à des combustibles fossiles. Avec une image de modernité qui respecte l'identité des communes traversées, le tramway est aussi assimilé à une nouvelle qualité de vie en ville qui privilégie un partage de l'espace urbain. Sur un axe réaménagé et embelli par de nouveaux revêtements et des espaces publics valorisés, le tramway apportera une nouvelle respiration et un nouveau souffle à notre ville et à ses habitants.

Souvent innovante dans la mise en œuvre de modes de transports alternatifs, notre commune souhaite ainsi renforcer une dynamique de transports proposant aux habitants cette souplesse, cette fluidité et cette intermodalité dans l'accès aux secteurs d'habitat, aux équipements et aux services. De la Barrière du Médoc, qui affiche et revendique avec raison son statut de site commercial unique dans l'agglomération, aux secteurs de la Calypso, des Ecus, de Sainte Germaine ou du Champ de courses jusqu'à l'hippodrome, le tramway irriguera notre ville en reliant ses habitants.

L'insertion d'un moyen de transport en commun en site propre sur un axe majeur et traversant du Bouscat doit aussi avoir pour corollaire une réflexion plus globale sur les perspectives ou les hypothèses de renouvellement urbain sur son itinéraire. Notre commune s'est déjà inscrite dans cette démarche avec un programme ambitieux d'habitat, de commerces et de services sur le site libéré par une importante concession automobile. Ces possibles ou prochaines évolutions et mutations urbaines resteront cependant conciliables avec le cadre de vie et les caractéristiques souvent historiques d'une ville à taille humaine qui fondent l'identité et l'attractivité du Bouscat.

Très fidèlement.

Patrick BOBET
Maire du Bouscat
Vice-Président de Bordeaux Métropole

Sommaire

4/7 **PREMIÈRE ÉDITION DE LA FÊTE DU CHEVAL**
un pari réussi !



8/9 **COP 21**
de Paris au Bouscat



10/11 **LA LIGNE D**
à nouveau sur les rails



12/13 **POINT DE VUE**
Patrick BOBET

14/15 **SCHÉMA**
de développement
économique



16 **Vis ta vie**

17 **Brèves**

18 **Parole d'élus**

PREMIÈRE ÉDITION DE LA FÊTE DU CHEVAL, UN PARI RÉUSSI !

20 000 visiteurs se sont retrouvés, fin septembre, le temps d'un week-end à l'hippodrome du Bouscat à la découverte du monde des équidés faisant de la première édition de la Fête du Cheval un événement désormais incontournable des grands rendez-vous métropolitains.

Cet événement, organisé conjointement par la Mairie du Bouscat, le Comité des Fêtes et l'Hippodrome a permis aux nombreux visiteurs de découvrir diverses activités équestres telles que l'équitation western, le polo, la voltige, le derby cross,.... Familles ou passionnés du cheval ont pu profiter des balades à poneys, calèches et ont pu s'essayer au pilotage de sulky par les Haras Nationaux de Mont-de-Marsan. Revivez ou découvrez cet événement unique en images...

SUIVEZ LE GUIDE !



INAUGURATION DE LA PREMIÈRE FÊTE DU CHEVAL

en présence d'**Alain JUPPÉ**,
Président de Bordeaux Métropole,
Patrick BOBET, Maire du Bouscat
et **Jean-Michel DESCAMPS**,
Président de la Société
d'Encouragement
de Bordeaux.

SPECTACLES D'ARTS ÉQUESTRES

par l'écurie VOLTEO venue du
sud de la France



VILLAGE EXPOSANT

Près d'une vingtaine d'exposants
du monde de l'équestre
et de l'hippisme.



DÎNERS DES CHEFS

Déjeuners et dîners cuisinés
à 4 mains par les chefs Frédéric
JAUNAUULT, Meilleur ouvrier de France,
et Philippe GAUDOU de la Table de
l'Hippodrome.



LES ÉTALONS DU COEUR

Vente aux enchères de chevaux peints
par des artistes au profit de
L'AFB la Bous-sol'





PILOTAGE D'ATTELAGE BI-PLACE

accompagné d'un formateur de l'IFCE (Institut Français du Cheval et de l'Équitation)

VENTE AMIABLE

Vente de chevaux organisée par la Fédération des Eleveurs de Chevaux et Poneys de Sport d'Aquitaine, FEDECSA.



ÉQUITATION WESTERN

Démonstration commentée et pédagogique d'Équitation Western par Queyranch'ch de Bernos-Beaulac

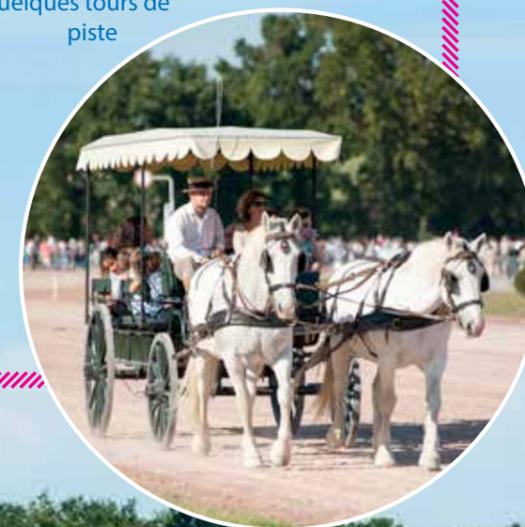
DERBY CROSS

Concours régional de Derby Cross organisé par les écuries du DEVES à Ste-Hélène et la commission du complet du CREA (Comité Régional d'Équitation d'Aquitaine)



ETHOLOGIE

Démonstration de dressage par l'écurie EQUI LOGOS de St-Sulpice de Cameyrac



PROMENADE EN CALÈCHE

Petits et grands ont pris place dans les calèches d'Eric DEMAILLEY le temps de quelques tours de piste

DRESSAGE D'ÂNE

par l'association "Les âniers de L'Estuaire" avec l'âne vedette Pulco



TIR À L'ARC

Démonstration de précision et d'agilité par le Club d'équitation ASSOFREERIDE de Ste Foy-La-Grande



POLO

Match de Polo réalisé par les centres équestres des Clavières et de Médoc Polo

ZOOM

Près de 150 bénévoles ont participé à cette première édition de la Fête du Cheval accompagnés des élèves des lycées Saint-Michel (Blanquefort) et Saint-Antoine (Saint-Genis-de-Saintonge)



COP 21, de Paris au Bouscat



La France présidera et accueillera la 21^{ème} Conférence des Parties de la convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris. Ce rendez-vous, qui a lieu chaque année, réunit 195 états signataires et l'Union Européenne (les parties). Celui de Paris 2015 est crucial puisqu'il doit aboutir à un accord universel et contraignant qui vise à maintenir le réchauffement climatique sous la limite des 2°C.

La France est déjà engagée dans ce processus depuis de nombreuses années notamment à travers la mobilisation des collectivités locales et des démarches telles que les Plans Climat, Agenda 21, entre autres. C'est le cas au Bouscat, qui mène depuis 2010, à travers l'Agenda 21 municipal, des actions et de la sensibilisation sur les thématiques phares du changement climatique : les déplacements/transports, les économies d'énergie et de ressources, la réduction des déchets, le maintien de la biodiversité,...

Réduisez vos factures d'énergie

Les dépenses énergétiques représentent aujourd'hui entre 5 et 20 % du budget des ménages français. De plus, la consommation d'énergie participe au réchauffement climatique avec 17,7 % des émissions de gaz à effet de serre pour le secteur résidentiel et tertiaire en France.



L'amélioration de la performance énergétique de l'habitat est un moyen d'agir efficacement en termes d'économies des ressources et de consommation, et de gagner en confort tout en valorisant son patrimoine. Depuis 2015, les aides financières pour la réalisation de travaux de rénovation et pour l'achat de certains équipements, ont été revues, et sont désormais plus accessibles.

Les plus connues sont le **Crédit d'Impôts pour la Transition Énergétique (CITE)** et l'**Eco-prêt à taux zéro**, entre autres. Certains de ces dispositifs sont parfois cumulables. Pour mieux connaître ces aides, vous accompagner dans votre démarche, faire le point sur l'état énergétique de votre logement, vous conseiller dans vos projets de travaux, un expert Info Energie est à votre disposition tous les premiers mercredis du mois sur rendez-vous.

Ce service gratuit à caractère non commercial, a été mis en place par la Mairie, dans le cadre de l'Agenda 21 municipal, en convention avec les Espace Info Energie et la MPS.

Prochaines permanences :
Les mercredis 2 décembre 2015
RENDEZ-VOUS INFO ENERGIE :
05 57 22 26 90



LE SAVIEZ-VOUS ?

Une chaudière mal entretenue consomme 10% d'énergie en plus

LE BON RÉFLEXE

Baisser le chauffage de 1° = 7 % d'économies. La température idéale dans une pièce à vivre est de 19°

EXEMPLE DE GAINS SUR RÉNOVATION : l'aménagement de combles*

Avant rénovation : maison de 85m² (combles non aménagés)

Facture énergétique (chauffage et eau chaude sanitaire) : **1 553 € TTC de fioul**

Après rénovation : maison de 135 m² (combles aménagés)

Facture énergétique (chauffage et eau chaude sanitaire) : **743 € TTC**

Soit 810€ TTC d'économies annuelles tout en ayant augmenté la surface habitable.

*source AJENA



Déplacez-vous Malin au Bouscat



En février 2015, Bordeaux Métropole signait la **charte des Mobilités** pour promouvoir des déplacements alternatifs à l'utilisation de la voiture « solo ». En effet, la Métropole Bordelaise, dont le Bouscat fait partie, connaît un flux de circulation de plus en plus dense avec **2,54 millions de déplacements journaliers** dont **59 %** se font en voiture.

Avec un **taux d'émissions de gaz à effet de serre** qui représente aujourd'hui près de **30% des émissions du territoire**, les transports sont la 2^{ème} cause de pollution de l'air sur l'agglomération.

Pour s'inscrire dans cette démarche d'éco-mobilité et rendre plus lisibles et concrètes les solutions de déplacements existantes sur la commune, la Mairie a édité un nouveau guide pratique :

« Déplacez-vous malin »

A pied, à vélo, en transports en commun, en voiture, en auto-partage, toutes les solutions mobilité sont abordées. Glissé dans la poche, cet outil malin vous permettra d'envisager vos déplacements facilement grâce à une carte où, vous visualisez des temps de parcours, des itinéraires vélo, le maillage de transport en commun, les équipements (arceaux vélo),...

DISPONIBLE À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE OU SUR LE SITE MAIRIE-LE-BOUSCAT.FR

Il faut 15 mn à pied pour parcourir 1km, or, en ville, ¼ des trajets font moins d'1km.

Le Bouscat,
ensemble, agissons pour le climat
du 30 Nov au 11 Dec

Les ambassadeurs du vélo
Prêt de vélo, stage de remise en selle, accompagnement personnalisé, ce service gratuit est à votre disposition à partir du 10 novembre 2015 jusqu'au 28 juin 2016, tous les mardis et mercredis au 05 47 47 40 35
Dispositif conventionné, Mairie du Bouscat/Bordeaux Métropole/ Unis-cité.

Un Jardin citoyen

Depuis le mois de juin, la Mairie accompagne le projet des Incroyables comestibles, collectif citoyen qui propose d'utiliser l'espace public pour créer des potagers partagés. Un premier jardin « pilote » a donc été créé, sur une parcelle municipale, Rue Bonnaous, devant l'école du Centre 1.

L'idée est simple : se partager la récolte du potager contre un peu d'entretien et de participation au projet.

Si vous souhaitez les rejoindre : ic.lebouscatErreur ! ou en contactant la Mairie : 05 57 22 26 73

AVIS AUX AMATEURS D'APICULTURE... ET DE MIEL

Le Rucher Partagé du Bois du Bouscat essaime et prend son envol. Après 3 ans de gestion municipale dans le cadre du programme proposé par la Mairie en 2013, une association des Ruchers du Bouscat va se créer. Si vous souhaitez adhérer à l'association en tant que membres (aucune connaissance apicole nécessaire), bénévoles, ou apporter votre savoir-faire apicole, et participer à la vie du Rucher, contactez le Pôle Développement durable au 05 57 22 26 73 ou par mail à rucherpartage@mairie-le-bouscat.fr



Echangez avec nous sur la COP 21



POINT DE VUE

LA LIGNE D À NOUVEAU SUR LES RAILS



Patrick BOBET, Maire et Vice-Président de Bordeaux Métropole

Le 21 juillet dernier, la Cour Administrative d'Appel a définitivement validé la ligne D du tramway. Cette décision ouvre-t-elle de nouvelles perspectives à ce projet ?

Un projet conforté dans sa phase opérationnelle

La Déclaration d'Utilité Publique de la ligne D du Tramway, signée par le Préfet à la suite d'une procédure de concertation et d'enquête publique, datait de novembre 2011. La décision du tribunal administratif, en octobre 2014, avait porté un coup d'arrêt à ce projet : la décision positive en appel permet à la Métropole, maître d'ouvrage, de le reprendre et de le poursuivre. Les équipes de Bordeaux Métropole sont d'ailleurs restées très mobilisées durant l'instruction de l'appel afin d'être rapidement opérationnelles dans l'hypothèse d'un résultat favorable. Elles se sont notamment appuyées sur les expériences d'autres villes ou agglomérations. Elles ont également largement consulté les représentants des autorités nationales organisatrices de transport afin de rationaliser les incidences techniques et financières du tramway, sans dégradation ou diminution du service initialement proposé aux usagers. Les travaux de déviation de réseaux peuvent par conséquent désormais reprendre en même temps que seront notifiés aux entreprises certains marchés de construction de parkings de compensation.

Il est cependant évident que le contexte financier très contraint dans lequel évoluent aujourd'hui les collectivités territoriales imposera certains ajustements, avec une recherche encore plus affirmée d'optimisation des coûts et des délais.

Un équipement stratégique pour notre commune

Dès l'origine de ce projet, les habitants ont fréquemment manifesté leur attachement à l'implantation et au passage, au Bouscat, d'une seconde ligne de Tramway. Ce moyen de transport innovant, rapide et écologique s'inscrit aussi dans une solidarité intercommunale reposant sur un renforcement des liens et des échanges sur l'ensemble du territoire métropolitain comme sur une valorisation équilibrée des sites et communes traversés. Le tramway est un outil ambitieux qui contribue à l'amélioration du cadre et de la qualité de vie. Son insertion au Bouscat, de la Barrière du Médoc à l'hippodrome, modifiera certaines de nos habitudes et de nos pratiques, avec notamment un schéma de circulation modifié et un phasage des travaux qui feront prochainement l'objet de présentations publiques.

Vous avez fréquemment placé le commerce et l'économie au cœur de vos priorités et de vos interventions publiques dans le dossier de la ligne D. Quels dispositifs d'accompagnement peuvent être mis en œuvre afin de permettre aux acteurs économiques de mieux appréhender la période de travaux ?

Une volonté affirmée de longue date

La sauvegarde des activités économiques sur l'ensemble de l'axe Libération/Route du Médoc, notamment durant une période de travaux nécessairement compliquée, fait effectivement partie des aspects les plus sensibles de ce projet. Lors de l'examen par le Conseil Municipal du Bouscat des hypothèses de tracé de la ligne D du tramway, l'assemblée délibérante avait d'ailleurs conditionné son acceptation du « corridor nord » à la mise en œuvre de certaines dispositions et mesures d'accompagnement des commerçants, artisans, et professionnels concernés par cet itinéraire. Ces exigences ont été réaffirmées officiellement dans le cadre de l'enquête d'utilité publique.



Pour les très nombreux commerces indépendants de l'avenue de la Libération et de la route du Médoc, l'attractivité commerciale et artisanale si spécifique de cet axe doit être prioritairement confortée. Immédiatement après l'annonce de la décision d'appel relançant le projet de ligne D, j'ai d'ailleurs organisé une rencontre en mairie avec plusieurs commerçants afin de leur réaffirmer mon soutien et ma volonté de poursuivre avec eux dialogue et concertation.

Un diagnostic réalisé par les experts des chambres consulaires

Parmi ces dispositions, un partenariat entre la commune, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux et la Chambre des Métiers et de l'artisanat a été réalisé afin d'envisager certaines mesures de soutien des commerçants et artisans. Il s'est concrétisé en 2013 par la réalisation d'un diagnostic, proposé individuellement à chaque acteur économique, qui avait pour objectif d'identifier la situation de chaque commerce, entreprise ou activité afin de pouvoir, collectivement et individuellement, les accompagner. Il a permis de détecter les forces et les éventuelles faiblesses de l'offre commerciale et artisanale sur cet axe pour ensuite élaborer de manière concertée un plan d'actions et d'animations destiné à renforcer l'attractivité de l'itinéraire, avant, pendant et à l'issue des travaux.

Des aménagements indispensables

Nous avons aussi exigé et obtenu une alimentation par le sol (A.P.S) du Tramway, plus esthétique, plus fonctionnelle et plus conforme à l'environnement de la Barrière du Médoc et à l'identité commerciale qu'elle caractérise pour notre ville. Un développement des capacités de stationnement dans ce secteur très commerçant est également programmé avec, à terme, près de 350 places disponibles en additionnant le stationnement sur voirie et dans les parcs dédiés.

Au Bouscat, l'acquisition de la parcelle de l'IDDAC et du SDIS –pompiers-, propriété du Conseil Départemental localisée entre l'avenue d'Eysines et la rue Laharpe, est en cours de finalisation. Sur ma proposition, la Communauté Urbaine avait accepté d'acheter ce terrain en vue d'y créer un parc de stationnement. Cette opération présente en effet plusieurs avantages : création de nouvelles places de stationnement dès 2016, maintien d'un accès aux 70 places existantes sur le parking « Denis » de l'avenue de la Libération pendant et après les travaux, forte visibilité de ce parking depuis l'avenue d'Eysines et les boulevards.

Un enjeu majeur

L'objectif est évidemment de fidéliser et de développer une clientèle provenant de toute l'agglomération très attachée à la qualité, à la diversité, à la densité et à la proximité des commerces d'une Barrière du Médoc qui poursuit harmonieusement son évolution en accueillant régulièrement de nouveaux commerçants, signe d'une réelle vitalité et d'un choix économique et stratégique avant l'arrivée du tramway.

D'autres « pôles commerciaux » très actifs existent sur l'itinéraire du tramway. Dans le secteur de la « Calypso » qui compte près de 30 commerces, la ville a notamment exprimé le souhait que soit déplacée sur ce site la station de tramway prévue plus en amont. Elle a également demandé que les capacités de stationnement soient augmentées en fonction des éventuelles disponibilités foncières dans ce secteur.



Et pour ce qui concerne l'indemnisation des activités économiques impactées par les travaux du tramway ?

Depuis près de quatre ans, je représente Bordeaux Métropole au sein de la Commission d'Indemnisation Amiable. Cette structure indépendante, présidée par un magistrat, est aussi composée d'élus des communes traversées, de membres des chambres de commerce, des métiers ou de la direction de la concurrence et de la consommation. J'ai sollicité cette représentation de manière à pouvoir examiner les demandes d'indemnisation instruites, pour l'instant, pour d'autres communes de l'agglomération concernées par le tramway avec l'objectif de pouvoir le cas échéant y faire référence lorsque les dossiers bouscatais seront présentés.

Les critères d'éligibilité, les mécanismes, les modalités et les délais d'indemnisation sont aujourd'hui plus performants et plus adaptés à la réalité de la situation économique des demandeurs. Réunie systématiquement chaque mois, cette commission accepte notamment de prendre désormais en compte une période dépassant la fin des travaux pour permettre aux entreprises de retrouver un rythme économique normalisé et de compenser une perte éventuelle de clientèle. Elle examine également très attentivement les demandes émanant des entreprises et commerces des rues perpendiculaires et adjacentes à l'axe du tramway, dès l'instant où les travaux n'ont pas été compatibles avec les conditions normales d'accès.

Les concessions automobiles, très présentes sur l'itinéraire de la ligne D, peuvent-elles coexister avec le tramway ?

Une volonté d'accompagner ces mutations

La situation des concessionnaires automobiles est très spécifique : leur fonctionnement repose sur la visibilité et la concurrence de l'offre proposée à la clientèle et implique qu'elles soient de préférence géographiquement proches les unes des autres. Lors des premières phases du Tramway, certaines d'entre elles ont été contraintes de se délocaliser tandis que d'autres ont réussi à se développer lorsque la configuration et les aménagements de voirie le permettaient. Pour les concessionnaires bouscatais, j'avais souhaité que le service de développement économique de la CUB puisse les accompagner dans la mise à disposition de terrains situés dans un périmètre géographique limité, par une aide dans la recherche et la négociation de terrains ou de nouveaux locaux commerciaux ou par une modification partielle des zonages dédiés au développement économique dans le PLU.

Nous avons, dans cette optique envisagé la création d'un « village automobile » sur le territoire d'une autre commune du quadrant Nord Ouest de l'agglomération mais cette proposition n'a pas été acceptée.

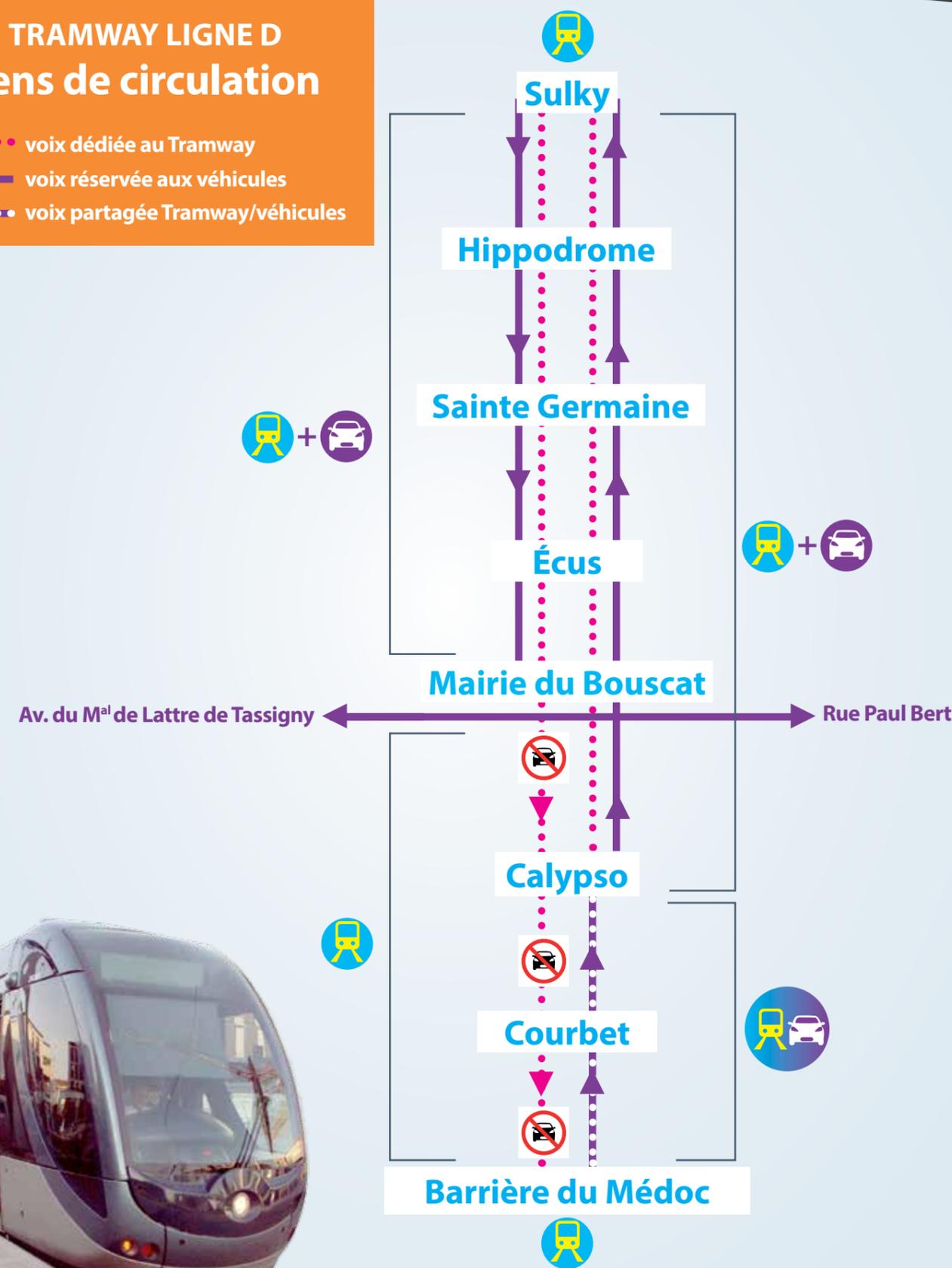
Le résultat de choix stratégiques

La délocalisation de cette catégorie d'entreprises n'est cependant pas obligatoirement liée à l'arrivée du tramway mais répond aussi à des considérations et stratégies de développement commercial propres à chaque marque. Renault avait ainsi exprimé son souhait de vendre sa concession Bouscataise pour se positionner en bordure de rocade bien avant la décision de création de la ligne D. En concertation avec la métropole, nous avons fait de son déménagement aujourd'hui effectif une opportunité de créer un pôle d'habitat, d'activités et de commerces en lien direct avec le centre-ville. Pour ce qui concerne la concession Peugeot, réellement pénalisée dans la livraison de ses véhicules par la présence d'une voie exclusivement dédiée au Tramway, nous avons obtenu qu'elle se délocalise prochainement sur le site de Citroën au Bouscat, garantissant ainsi le maintien d'une activité économique importante sur le territoire communal et la qualité de vie et de travail de ses salariés sur le même bassin d'emploi. L'avenir du site de la Barrière du Médoc, situé face à la station de tramway « Courbet », fait actuellement l'objet de discussions avec la direction nationale de Peugeot, la ville du Bouscat ayant inscrit dans son schéma de développement économique récemment acté par le Conseil Municipal, le maintien partiel sur ce site d'activités économiques.



TRAMWAY LIGNE D sens de circulation

- voix dédiée au Tramway
- voix réservée aux véhicules
- voix partagée Tramway/véhicules



Le Bouscat, ville active

SCHEMA DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE 2015 / 2025

Le dynamisme économique et la cohésion sociale qui en découle par l'accès des habitants à l'emploi sont des dimensions essentielles de la qualité de vie et de l'attractivité d'un territoire. C'est la raison pour laquelle la Ville du Bouscat a choisi de faire du développement économique une priorité majeure de la mandature 2014-2020 pour qu'il fasse non seulement « bon vivre » mais aussi « bon travailler » dans notre commune. Cette volonté politique forte et affirmée s'est d'ores et déjà concrétisée par la finalisation, en moins d'un an, d'un premier projet, l'espace de travail partagé «Le Patio», et par la création d'un service municipal dédié : le service Economie Entreprises Emploi (S3E). Le schéma de développement économique voté en conseil municipal le 13 octobre dernier a pour objet de donner un cadre à la fois stratégique et méthodologique à cette ambition.

6 AXES STRATEGIQUES



UN SCHEMA DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Adapté aux caractéristiques de notre commune :

Il définit les orientations susceptibles de répondre à notre volonté de construire un développement économique original en renforçant la place et l'attractivité du Bouscat au sein du paysage métropolitain dans le but de créer de la croissance et de l'emploi à l'horizon 2025. Souple et adaptable dans ses modalités, il est avant tout la traduction d'une vision qui aura vocation à évoluer au fil des années.

Il positionne la municipalité parfois comme un acteur direct mais le plus souvent comme un initiateur, un accélérateur ou un facilitateur de projets, en prise directe avec les opérateurs économiques. En effet, notre vision s'appuie sur un pré-requis qui constitue le fondement de toute notre action : **ce sont les entreprises qui font l'économie et qui créent les emplois.**

L'essentiel de la mission d'une collectivité comme la nôtre consiste donc à **créer un écosystème qui leur soit favorable** et à faciliter leur création, leur implantation et leur développement. Ceci s'accompagnant d'une approche à caractère plus social visant à faciliter l'insertion des personnes les plus fragiles et éloignées de l'emploi et dans laquelle nous avons vocation à prendre, aux côtés de nos partenaires, toute notre part. A cet égard, la diversité sociale du Bouscat, qui rend nécessaire cette démarche, représente une chance par la complémentarité entre des populations aux caractéristiques, aux ressources, et aux attentes variées.

Issu d'une démarche collaborative :

Il s'appuie sur une étude diligentée par la SCET (groupe Caisse des Dépôts et Consignations), réalisée par le consultant et ancien élu de Lyonnais Henry Chabert, ainsi que sur d'autres travaux, en particulier une étude de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Bordeaux établissant un diagnostic commercial et artisanal de l'avenue de la Libération / route du Médoc.

Il est issu d'une démarche collaborative et participative, ayant en particulier fait l'objet de plusieurs réunions d'un groupe de travail spécifique, réunissant des acteurs économiques de divers horizons. Ce dialogue avec la société civile a permis d'enrichir l'approche initiale de l'équipe municipale, en la confrontant directement aux réalités des professionnels de terrain.

Articulé en 2 temps :

- 1 Un diagnostic à 2015 de la réalité économique de la commune sous tous ses aspects et notamment dans le contexte métropolitain ;
- 2 La définition d'une stratégie de développement économique à l'horizon 2025 qui se déploie en 6 axes, suivie de ses modalités de mise en œuvre.



Découvrez le nouveau guide de l'activité économique, des commerces, des associations, ... du Bouscat mairie-le-bouscat.fr

NOUVEAU

«S3E» :
Service
Économie,
Entreprises,
Emploi
de la ville du
Bouscat

Droits de l'enfant

Comme chaque année, le Bouscat se mobilise autour de la journée internationale des droits de l'enfant le 20 novembre.

Afin de permettre à tous les jeunes bouscatais de s'exprimer sur ce sujet important, le Bureau Information Jeunesse organise entre **novembre 2015 et janvier 2016 un concours photos**.

Ouvert à tous entre 6 et 18 ans, ce concours a pour thème : « Illustrez un article de la Convention internationale des droits de l'enfant ».

Tout au long du mois de novembre, le BIJ met également à disposition des partenaires éducatifs et associatifs qui le souhaitent des outils pédagogiques sur le thème des droits de l'enfant.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AU BIJ
05 56 43 98 08 - 15 bis place Roosevelt



Transport Senior

La ville du Bouscat met à la disposition des Seniors Bouscatais un nouveau service de transport.
Renseignement : 05 57 22 47 88

Mois de l'orientation



Que faire après la troisième ?
Quelles études après le BAC ?

Dès le début de l'année scolaire les premières questions liées à l'orientation se posent.

Afin d'accompagner les jeunes et les familles le Bureau Information Jeunesse propose une documentation claire, complète et actualisée concernant les métiers et l'orientation scolaire.

Il est possible de la consulter librement, sans rendez-vous ou bien de solliciter un professionnel de la structure qui vous guidera dans vos recherches.

- CONTACTEZ LE BIJ AU 05 56 43 98 08 -

Brèves

➤ Stationnement en centre-ville, une évolution de l'offre.

25 places : Les travaux de la future Médiathèque et Maison de la Vie Eco-citoyenne et Associative s'achevant prochainement, les places de stationnements ont été remises en services au mois de septembre.

57 places : Le déménagement du Centre Communal d'Action Sociale début octobre au centre administratif « Max Monichon », va permettre d'aménager le site communal du 17 rue Paul Bert en aire de stationnement paysagée (mise en service d'ici la fin 2015).

10 places : Les places complémentaires qui avaient été réalisées provisoirement devant le presbytère durant les travaux resteront finalement en service, et 2 places supplémentaires seront réalisées sur la rue Formigé.

➤ Déménagement des locaux du CCAS

Les services du Centre Communal d'Action Sociale ont emménagé dans leurs nouveaux locaux depuis le mardi 6 octobre 2015. Ils se rapprochent ainsi des services proposés par la Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion du Conseil Départemental.

La Commune du Bouscat a en effet profité de l'opportunité des locaux libérés en 2014 par le Conseil Départemental pour aménager des services plus accessibles.

NOUVELLE ADRESSE À COMPTER DU 5 OCTOBRE

Pôle senior /CCas : Centre Max Monichon
212 avenue de Tivoli - 33110 Le Bouscat
Tél. : 05 57 22 47 88

➤ Téléthon 2015

Pour la cinquième année consécutive, les associations du Bouscat, avec le soutien de la Ville, se mobilisent largement et avec beaucoup d'énergie pour l'organisation du Téléthon des **4 et 5 décembre 2015**. Une vingtaine d'associations bouscataises représentant tous les domaines d'activités, proposent sur ces deux jours, des animations ouvertes à tout public : loto, cross/marche sur le Chemin des Courses du Bois du Bouscat et de l'hippodrome, baptêmes de plongée et relais d'apnée, tournoi de tarot, Boum pour les 7/11 ans et ateliers contes, maquillage pour les 3/6 ans, soirée paëlla-karaoké... Plus d'information sur : mairie-le-bouscat.fr
Faites un don au 3637 ou sur : TELETHON.FR



➤ Moustique tigre Lutter contre leurs prolifération les gestes simples

Le saviez-vous !

Les moustiques sont les premiers vecteurs de maladies au monde. En piquant un individu infecté, les moustiques peuvent prélever un agent infectieux (virus, bactérie, parasite) et devenir ainsi vecteurs de maladies, pouvant les transmettre à des individus sains. Une attention particulière est portée sur le moustique tigre, petit moustique noir rayé de blanc, originaire d'Asie du Sud-Est, invasif et vecteur potentiel de la Dengue et du Chikungunya. Des solutions et des gestes simples existent pour lutter et limiter la prolifération des ces insectes !

Les gestes simples !

- > Jeter ou ranger à l'abri les objets ou les récipients pouvant contenir de l'eau,
 - > Vider ou renouveler une fois par semaine les coupelles et les dessous de pots de fleurs ou les remplir de sable
 - Couvrir les réservoirs d'eau pluviale,
 - > Nettoyer régulièrement les gouttières, les regards et les caniveaux et vérifier leur bon écoulement,
 - > Valoriser les déchets verts, en évitant la stagnation d'eau,
 - > Eviter les dépôts sauvages et recycler les déchets dans les filières appropriées.
- Plus d'information auprès de l'Etablissement public Interdépartemental pour la Démystification du littoral Atlantique - www.eidatlantique.eu

➤ Le stationnement «très gênant» peut vous coûter 135€ !

Par décret du 04 juillet 2015 paru au Journal Officiel, le Ministère de l'intérieur crée une infraction de stationnement «très gênante» qui sanctionne d'une amende de 135 € les automobilistes qui entraveraient la circulation des piétons ou des vélos en se garant sur leurs espaces réservés.

Est notamment considéré comme «très gênant», l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule : dans une voie de bus, sur un emplacement réservé aux personnes handicapées ou aux transports de fonds, sur les passages piétons, sur les voies vertes et pistes cyclables, à proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation lorsque le gabarit du véhicule est susceptible de masquer cette signalisation à la vue des autres usagers au droit des bouches d'incendie et sur les trottoirs «à l'exception des motocyclettes, tricycles à moteur et cyclomoteurs».

Groupe Majoritaire

(loi N°2002-276 du 27 février 2002)

La Ville du Bouscat et la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde viennent de renouveler contractuellement un partenariat très actif autour des actions en faveur de la famille, de la petite enfance et de la jeunesse.

Dès 2009, un premier projet social communal avait mobilisé les acteurs locaux autour d'une dynamique de partenariat et de projet concrétisé par la signature d'une première convention territoriale globale (CTG). Dans une réelle transversalité des compétences, des informations et des actions, elle avait pour objectif d'aider les familles à concrétiser vie professionnelle, vie familiale et vie sociale, de soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants, de favoriser l'autonomie, l'insertion sociale et le retour à l'emploi des personnes et des familles.

A la suite de plusieurs phases d'évaluation confirmant l'intérêt et la réussite de cette première démarche, une poursuite et un développement de ce partenariat se sont naturellement imposés.

Par deux décisions approuvées par le Conseil Municipal en mars et octobre 2015, plusieurs axes de travail ont été élaborés et retenus dans les domaines de l'insertion sociale, de l'emploi, du logement, de la jeunesse et de l'animation locale avec, en filigrane, le développement de l'autonomie et de l'initiative des publics concernés.

Ce contrat définit ainsi des interventions prioritaires sur le territoire communal et permet à la ville de bénéficier de crédits spécifiques. Dans ce cadre, divers projets sont également portés par des associations bouscateses intervenant, au titre de la politique de la ville, dans plusieurs quartiers de la commune.

Notre ville confirme et poursuit ainsi ses engagements d'adapter, notamment dans le cadre de ce type de partenariat, son action municipale aux réalités locales et aux réalités du terrain. En s'inscrivant dans un projet partagé de territoire, à partir de valeurs et d'enjeux communs aux acteurs concernés et aux habitants, elle apporte des réponses concertées et co-construites. En s'appuyant sur les compétences, les expériences et la disponibilité de professionnels, elle vient de définir, dans cette nouvelle CTG, certaines priorités de son action sociale pour les quatre prochaines années.

Liste « Réveillons Le Bouscat »

Le 21 juillet 2015, la cour administrative d'appel remettait la ligne D du tramway sur les rails et nous nous en félicitons ! Désormais, pour les futurs passagers, pour tous les riverains, il faut que ce projet avance au plus vite.

Nous attendons de la ville, et de la métropole, la plus grande efficacité afin de minimiser les perturbations inhérentes à un tel chantier.

Il faut donc accélérer les travaux, organiser les itinéraires alternatifs, informer et prévoir !

Espérons également, que les travaux du Tramway et des nombreux projets qui vont le jalonner soient qualitatifs. Espérons que contrairement à des quartiers proches les balcons ne s'effondrent pas !

Sans vouloir ironiser, pour ce chantier, le recrutement de bénévoles, comme pour la fête du cheval ou l'animation de notre « colossale » médiathèque, n'est donc sans doute pas la solution !

Pierre CATARD - Pascal BROQUAIRE - Claire LAYAN

Liste « Bousc'Avenir le pari citoyen »

Taxe d'habitation, taxes foncières ; Les impôts locaux sont repartis à la hausse !... Les maires justifient les hausses de taxes, par la baisse des dotations de l'état. État qui leur impose des dépenses supplémentaires, comme celles générées par la réforme des rythmes scolaires. Certes ! Mais la baisse des dotations n'est pas une surprise. En 2010, déjà, des études montrent, qu'une révision générale des politiques publiques (RGPP) serait nécessaire pour réduire la dépense publique. Tout cela montre un manque d'anticipation. Nous ne pouvons être favorables à la baisse des dépenses publiques de l'état, et localement continuer à augmenter les dépenses de fonctionnement. C'est antinomique ! Le gel des dépenses aurait dû commencer il y a au moins 5 ans. De plus il est à craindre que la loi NOTRE, amplifie ces dépenses ! Nous devons « entrer » dans une logique d'objectifs à atteindre et élaborer un « pacte de bonne gestion ». C'est de notre responsabilité. En tout cas, le groupe BOUSC'AVENIR refusera toute hausse de nos taux d'imposition locale et nous exhortons à une gestion « serrée » des budgets.

Jean-Bernard MARCERON

Liste « Ensemble pour Le Bouscat »

L'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux du 21 juillet dernier a validé les dossiers d'enquête publique de la Ligne D du tramway et du tram-train de Médoc permettant ainsi le lancement des travaux de la nouvelle ligne de tramway qui desservira les Communes de Bordeaux, Le Bouscat, Bruges et Eysines. Malgré le coût élevé de ce mode de transport, la justice entérine les décisions politiques prises par les différents élus des collectivités concernées. Pour leur part, les élus communistes demeurent convaincus que d'autres modes de transports, complémentaires au tramway, doivent être développés à l'échelle de la Métropole : ligne de ceinture SNCF, transports à la demande, lignes de bus à haut niveau de service. Pertinent sur le plan de l'aménagement urbain et du mode déplacement, le choix du tramway n'en demeure pas moins onéreux (270 millions d'euros pour les 10 kilomètres de parcours), et facteur de bouleversements irrémédiables, notamment pour le commerce de proximité. A l'heure où les avis d'imposition de taxe foncière sont à régler et ceux de taxe d'habitation sont attendus (stabilité de la part communale, nette augmentation de la part départementale), le projet de financement du tramway doit susciter toute notre vigilance et inciter les élus à envisager toute solution technique de nature à minimiser la facture pour le contribuable.

Patrick ALVAREZ

Agenda

NOVEMBRE

11/11

Commémoration de l'armistice 1918

► Mercredi 11 - 11h
Monument aux morts du Bouscat

13/11

Concert des professeurs de l'école municipale de musique

► Vendredi 13 - 20h
Ermitage-Compostelle

19/11

23/11

Salon de la création

► Jeudi 19 au lundi 23
14h/19h - Ermitage-Compostelle



27/11

Thomas ENHCO Trio Fireflies

► Vendredi 27 - 20h30
Ermitage-Compostelle



27/11
28/11

Collecte de la banque alimentaire dans tous les super-marchés du Bouscat

► Vendredi 27 et samedi 28



DECEMBRE

4/12
5/12

TÉLÉTHON

► Vendredi 4 : 19h/1h du matin
Samedi 5 - 10h/1h du matin
Piscine / Bois du Bouscat
Ermitage-Compostelle



5/12

Commémoration "aux morts pour la France" de la guerre d'Algérie, des combats pour le Maroc et la Tunisie

► Samedi 5 - 10h30
Monument aux morts du Bouscat

9/12

Le chat

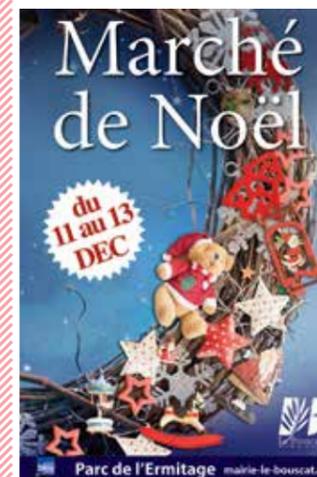
► Mercredi 9 - 20h30
Théâtre - Ermitage-Compostelle



11/12
13/12

Marché de Noël

► Vendredi 11 au dimanche 13
Parc de l'Ermitage
Horaires :
Vendredi 11 : 17h/21h
Samedi 12 : 10h/19h
Dimanche 13 : 10h/18h



16/12

Lapin Frère - Mercredi des tous-petits

► Mercredi 16 - 10h et 11h
Ermitage-Compostelle

18/12

Ouverture de la Source

► Samedi 19 - 10h
Place de la Mairie

18/12

Marche enchantée de LABCDEFG

► Vendredi 18 - 20h30

Salon de la
Création !

19 AU 23 NOVEMBRE

14h/19h



mairie-le-bouscat.fr

ERMITAGE - COMPOSTELLE - Entrée libre